

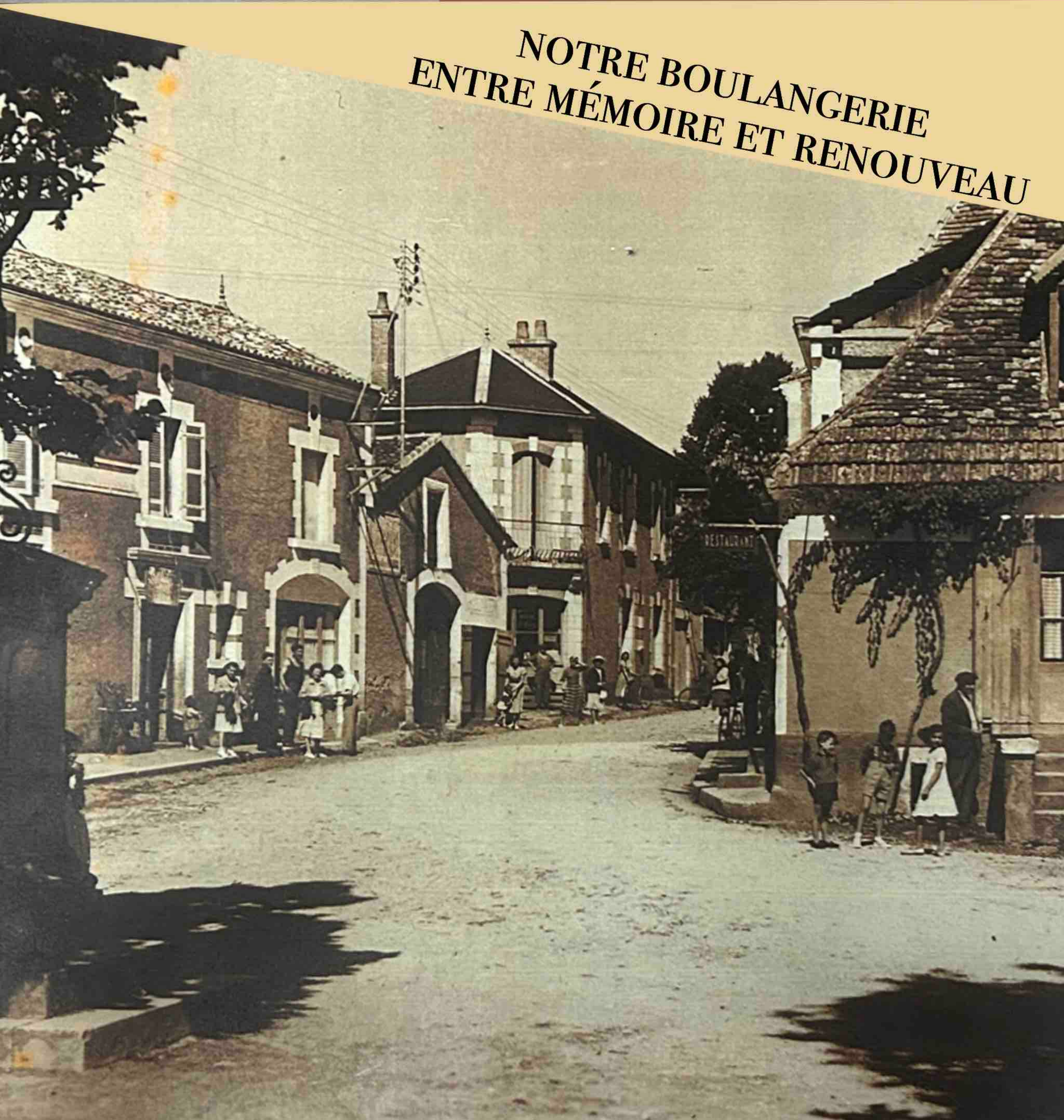


Lacropte Info

Journal Municipal

n° 12 / Déc. 2025

NOTRE BOULANGERIE ENTRE MÉMOIRE ET RENOUVEAU



Remerciements

Chers lecteurs,

Nous sommes heureux de vous retrouver avec ce nouveau numéro de votre journal communal.

Au programme une nouvelle double-pages spéciales pour commémorer les quatre-vingt ans de la libération avec le témoignage de Prosper Lestang (n'hésitez pas à consulter les QR code mis à votre disposition afin de visionner l'entièreté de l'interview). Vous retrouverez également le ZOOM PATRIMOINE qui porte, cette année, sur la fontaine du Ronlet ainsi que d'autres surprises.

Nous tenons enfin à remercier toutes les personnes qui ont so contribué à sa rédaction (merci à madame le maire, aux présidents des associations ainsi qu'à toute la commission de rédaction).

Pour finir merci à madame Marie-France Brunel pour son travail d'archive ainsi que la rédaction du Zoom Patrimoine de cette année.

Directeur de publication :

Claudine Faure

Rédaction : commission communication

Maquette : Montauriol Armelle

Sommaire

VIE MUNICIPALE

Le mot du Maire	2
La parole de nos aînés : les quatre vingt ans de la libération	3-4
Rétrospective 2024	5-6

ZOOM PATRIMOINE

La fontaine du Ronlet	7-8
-----------------------	-----

VIE ÉCONOMIQUE

Une nouvelle boulangerie pour 2026	9-10
Principaux travaux et achats 2024/2025	11

VIE ASSOCIATIVE

L'amicale Laïque	12
Lacropte au fil des passions	13-14
Loisirs et Patrimoine	15
Le Club Bonsaï	16
La Société communale de Chasse	16
CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL 2026	17-18

VOS DROITS/ INFOS

Réglementation débroussaillage	19
Panneau Pocket : Tout savoir sur votre commune en un clic	20
Notre bibliothèque	20
Tarifs de la Salle des Fêtes	21
Renseignements divers	21
État-civil	22

« *Le Mot du Maire* »



Chers Lacroptoises et Lacroptois,

Dans quelques mois notre deuxième mandat touchera à sa fin. C'est l'occasion pour moi de vous exprimer toute ma gratitude pour votre sympathie, vos encouragements et la confiance que vous nous avez accordée. Votre reconnaissance nous touche profondément et nous motive chaque jour. Chaque membre du conseil municipal s'est investi avec passion et détermination pour être à votre écoute et agir concrètement pour notre commune.

Notre engagement reste intact : améliorer notre qualité de vie, préserver et entretenir notre patrimoine, moderniser notre village tout en conservant son âme rurale et créer des moments de convivialité et de partage.

Les chantiers et projets ne manquent pas, et nous continuons à travailler avec enthousiasme pour Lacropte.

Un grand merci à nos associations et à tous les bénévoles qui animent notre village au quotidien. Votre engagement est précieux mais nous savons que certains sont parfois déçus par le manque de participation. N'hésitez pas à vous impliquer, à nous faire part de vos idées pour des spectacles ou des manifestations qui vous tiennent à cœur. C'est ensemble que nous ferons vivre Lacropte.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants. Merci à ceux qui ont pris le temps de se présenter à la mairie. Pour les autres, venez nous rencontrer, nous serons ravis de faire votre connaissance.

Comment ne pas évoquer ce qui se passe autour de nous ? Comme vous, j'espère de tout cœur que la paix reviendra dans le monde. Je tiens également à adresser un message de compassion à toutes les personnes qui traversent des épreuves, qu'il s'agisse de la perte d'un être cher ou de la maladie. Vous n'êtes pas seuls.

Le conseil municipal, les employés communaux et moi-même avons hâte de vous retrouver le samedi 10 janvier 2026 à 11 heures à la salle des fêtes pour vous présenter nos vœux. Ce sera l'occasion de partager un moment convivial et de célébrer ensemble l'esprit de notre belle commune.

Les 80 ans de la libération

La France commémore cette année le 80ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Comment vivaient les enfants et adolescents pendant le conflit ?



La présence de l'occupant allemand et la milice qui veille engendraient la peur, la méfiance et l'isolement des hameaux dans le village.

J'ai vécu la guerre de l'âge de 7 à 12 ans. J'allais à l'école à pied dans le bourg. Tous les matins, les enfants chantaient «Maréchal, nous voilà ». Le drapeau était monté le lundi et redescendu le samedi. Celui qui nous faisait chanter était lui-même résistant... il fallait jouer double-jeu.

A partir de 18 h, il y avait le couvre-feu. Pour ne pas être repéré y compris par les avions, les vitres des fenêtres étaient peintes en bleu ou recouvertes de papier journal.

J'avais mon frère Gaston qui était au chantier de jeunesse quand il a été décrété que ceux de la classe de 1942 devaient rejoindre un contingent de travailleurs volontaires en Allemagne. Il est venu en permission deux jours. Son intention n'était pas de partir en Allemagne parce qu'il avait dans sa poche tous les faux papiers pour partir en Espagne et rejoindre la résistance en Angleterre.

Mais Laval, Ministre de Pétain, a menacé de représailles les familles dont les jeunes refuseraient de se rendre au service de travail obligatoire (STO). Mon frère, à cause de ça, a renoncé et s'est rendu au STO. Mon frère a fait 2 ans au STO en Tchécoslovaquie à côté de Prague. Le père de Casimir Teillet qui avait l'âge de mon frère a été embarqué de force par les allemands pour aller au STO. Mme Ladeuil s'est retrouvée seule pour travailler à la ferme.

Pétain était le vainqueur de Verdun, un grand homme pour les anciens combattants. Ils le vénéraient. Pétain avait donné des consignes à ses hommes pour faire parler les gens sur leurs idées. Mon oncle, ancien combattant avait été contacté pour ça. Mais, quand il a compris ça, il a dit non... il ne ferait pas. D'autres l'ont fait. Comme ce qu'ont fait les miliciens, des militaires volontaires français.

Mon frère aîné, qui avait 1 an et demi de plus, lui avait déjà fait les chantiers de jeunesse mais il est resté aider au travail de la ferme.

Toutes les 3 semaines, on allait à Périgueux à la Croix Rouge Rue Taillefer pour envoyer un colis à mon frère qui était au STO. A St Georges, là où il y a la grande boulangerie, il y avait un endroit où on pouvait stériliser les boîtes de conserves. Les boîtes de conserves étaient réservées aux bons pour les familles des prisonniers, les autres n'y avaient pas droit mais si on avait un peu de beurre, un peu de fromage à donner, on pouvait en avoir. C'était du troc. Malheureusement, il n'y en avait pas toujours pour les femmes des prisonniers. Ce n'était pas très juste mais c'était comme ça. On était rationné. Pour avoir un peu plus de pain, on en profitait pour passer à la boulangerie de la Cité et celle des 4 chemins (qui existent toujours). On repartait souvent avec du pain contre du troc avec nos produits fermiers. C'était l'avantage d'être à la campagne.

Dans nos campagnes, on n'a pas trop souffert de la faim, des restrictions ; chacun cultivait son potager, semait des céréales, élevait de la volaille, avait une vache pour le lait et le beurre.

On avait des tickets pour tout, le pain, l'habillement, la viande... Les tickets de rationnement ont existé jusqu'en 1947. Pour les vêtements, je me souviens, il y avait un magasin « Lacoucherie » rue des mobiles à Périgueux : avec ma mère, on lui portait une bouteille de lait ou du fromage blanc car il était malade de l'estomac, en échange des vêtements. Nous on pouvait, on avait les vaches.

À cette époque, il y avait aussi des abattages d'animaux clandestins dans une maison isolée du côté de l'Abyme. Lorsque les gens avaient des bêtes bonnes à manger, ils faisaient appel à ces personnes, en toute discrétion.

Certains avaient senti arriver la guerre : Gabriel Teillet, l'oncle d'Yves Talou et de Mme Ladeuil, était concessionnaire de tous les pneus des 2 roues et motos. Il en avait stocké des pneus, une pleine cuve. Il en avait dépanné plus d'un avec les vélos... Son magasin de cycles à la Gélie a été brûlé et il était après « aux Marots ». Un avion de chez Michelin était venu survoler le cortège lors de son enterrement pour l'honorer.

Je me souviens qu'avant la guerre, mon père connaissait un ami qui était marchand de matériaux, Delprat. Mon père avait besoin de tuiles et il lui a dit prends-en plus qu'il ne t'en faut. Il sentait que la guerre était proche.

Une famille juive, avait fui Paris pour venir se cacher « Chez Félix », un appartement dans le bourg, pendant toute la durée de la guerre. Il y avait deux enfants, Isabelle et un jeune garçon dont je ne me rappelle plus le nom. Heureusement, elle n'a jamais été dénoncée. Ils sont repartis. Mon frère qui avait 2 ans de plus que moi, en allant travailler à Paris, a revu cette Isabelle, plus tard.

Mon oncle habitait la maison en bas du bourg de Lacropte. Il y hébergeait souvent des maquisards. L'emplacement de cette maison sur une colline et proche du réseau téléphonique facilitait la surveillance et les communications. Sur Lacropte, il y avait un réseau du maquis qui se situait à « Combe Nègre », pour y aller, c'est l'axe Cendrieux Lacropte et St Félix. Après Bontemps, sur le plateau à droite, il y avait la route de Napoléon qui aboutissait derrière « La Grave ». Là il y avait des maquisards. Pour savoir qui en faisait partie, ça ne se chantait pas. Je ne sais pas s'il y avait des résistants de Lacropte.

Je savais qu'il y avait des maquisards vers le Ronlet, comme des clandestins qui ne voulaient pas partir au STO. Les gens plus éloignés du bourg avaient plus d'informations que ceux qui y habitaient.

Je me souviens que le 6 juin 1944, j'avais 12 ans, je suis parti à Périgueux avec ma mère pour acheter mes souliers pour ma 1ère communion qui avait lieu le dimanche d'après. Pour ça, on s'est rendus à pied à la gare des Versannes mais là, pas de train. En route, on a rencontré des personnes qui avaient entendu à la radio qu'il y avait eu le débarquement et qu'il n'y avait pas de train. On a réussi à prendre le car de Lalot de Rouffignac qui faisait la liaison.

Ce jour-là Périgueux était ville morte. On n'a pas vu un soldat. Ce qui m'a frappé, c'est qu'il n'y avait personne dans les rues de Périgueux, ni français, ni allemands. Au retour, le chauffeur de car ne nous a pas reconnus et ne voulait pas nous ramener. Il nous a demandé combien on avait payé. Heureusement, qu'en présentant la preuve de paiement, on a pu rentrer. La méfiance était partout. J'ai eu mes chaussures le jour du débarquement. Bien sûr, les 7 kms des Versannes à ici, ce sont faits à pied. Périgueux fut libérée le 19 août 1944.



Rétrospective de la vie municipale en 2025

Janvier

4 Janvier : Cérémonie des vœux

Madame le maire ainsi que le conseil municipal ont convié les habitants de la commune pour un moment de partage en cette nouvelle année. Chacune des personnes présentes a pu échanger ses vœux et se retrouver autour d'un buffet confectionné et offert par les élus.



Mars

2 Mars : Le repas des Aînés

Le dimanche 2 Mars pour la neuvième édition du repas des aînés près de 120 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour partager une paëlla (la spécialité d'une de nos conseillères) préparée par l'équipe municipale avec le soutien de Michel.

Ce moment a été une franche réussite et l'animation musicale fut très appréciée.



Mai

8 Mai : Cérémonie commémorative

La cérémonie officielle de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée dans le bourg du village, près du monument aux morts. À cette occasion les élus et porte-drapeaux sont venus accomplir leur devoir de mémoire accompagnés par un public de toutes générations.



Juillet

26 Juillet : Les élus ont fleuri l'église

Dans le cadre de la messe dominicale qui se tient tous les derniers dimanches du mois de juillet les élus ont eu à cœur, comme tous les ans, de fleurir l'église.



Novembre

11 Novembre : Commémoration de l'Armistice

Cette année encore les habitants ainsi que le conseil municipal se sont retrouvés afin de rendre hommage aux soldats tombés au combat. Durant la cérémonie une composition florale a été déposée au pied du monument aux morts après la lecture du texte officiel par madame le maire.



Décembre

6 Décembre : Téléthon

Comme tous les ans nous avons eu le plaisir de recevoir un cortège de voitures anciennes. Nous les avons accueillis avec un savoureux casse-croûte.



20 Décembre : Noël de la commune

Une fois encore notre village a accueilli le père Noël accompagné de ses lutins pour distribuer des bonbons aux enfants de la commune. La traditionnelle tombola a remporté un franc succès. Pour clôturer la soirée un concert de harpe s'est tenu dans l'église réunissant petits et grands dans un moment hors du temps, empli de la magie de Noël.



« Le zoom »

La fontaine du Ronlet – Lacropte

Un différend entre la commune et le sieur Dartenset en 1847

À quelques kilomètres du bourg de Lacropte, au hameau du Ronlet, l'ensemble formé par la fontaine et le lavoir est devenu un havre de paix et de sérénité. Mais cela n'a pas toujours été le cas.

En effet, les archives départementales de la Dordogne conservent une correspondance échangée en 1847 entre le maire et le préfet du département. Ces documents retracent un conflit opposant la commune à un certain sieur Dartenset Pierre, au sujet du lavoir et de la source du Ronlet. Ce dernier, ayant acheté des terrains, autour de ce lieu a commencé à combler le lavoir et le ruisseau pour « ses convenances personnelles et son profit exclusif ».



Patrimoine »

L'étude de ces archives révèle que ce lieu, composé d'un lavoir et d'une source formant un ruisseau, était « d'une utilité majeure pour les habitants des villages environnants ». Depuis des temps immémoriaux, ceux-ci en jouissaient librement pour puiser de l'eau, laver leur linge et abreuver leurs animaux.

En mai 1847, un accord à l'amiable est trouvé. Le sieur Dartenset s'engage à restaurer la fontaine en état et laisser aux habitants le droit de puisage, de lavage et d'abreuvement. Par courrier du 6 mai 1847, le maire notifie officiellement au préfet de la Dordogne que la situation est désormais réglée.



Plan cadastre napoléonien de Lacropte en 1829 (Archives départementales de la Dordogne)

Le retour de la Boulangerie

Après une longue période de fermeture la boulangerie de notre commune va rouvrir ses portes en 2026. Il s'agit d'un véritable challenge que s'est fixé le conseil municipal.

C'est une scène presque banale : Une boulangerie, du pain cuit au feu de bois, des gâteaux qui remplissent les étales, c'est ce que les habitants de Lacropte vont revivre après des travaux qui devraient se terminer début 2026.

Une boulangerie existait dans cette même bâtisse jusqu'en 1963. D'après nos informations monsieur Juge était à l'origine de la création du four dans les années 1930. Abel Marty aurait commencé à faire le pain. En 1958 c'est son fils, Serge Marty qui a pris le relais ayant baigné dans ce milieu depuis sa plus tendre enfance.

Il était particulièrement reconnu pour ses cornuelles. Toutefois, la boulangerie a fermé ses portes en 1963.

Il est certain que beaucoup d'entre nous se souviennent de l'odeur des croissants et chocolatines et du bonheur d'acheter «les roudoudous» ou autres bonbons avec nos petits sous économisés pour ces petits plaisirs.

Ce projet mené par la municipalité répond à un besoin évident, non seulement pour les habitants de Lacropte mais également pour ceux des villages voisins.

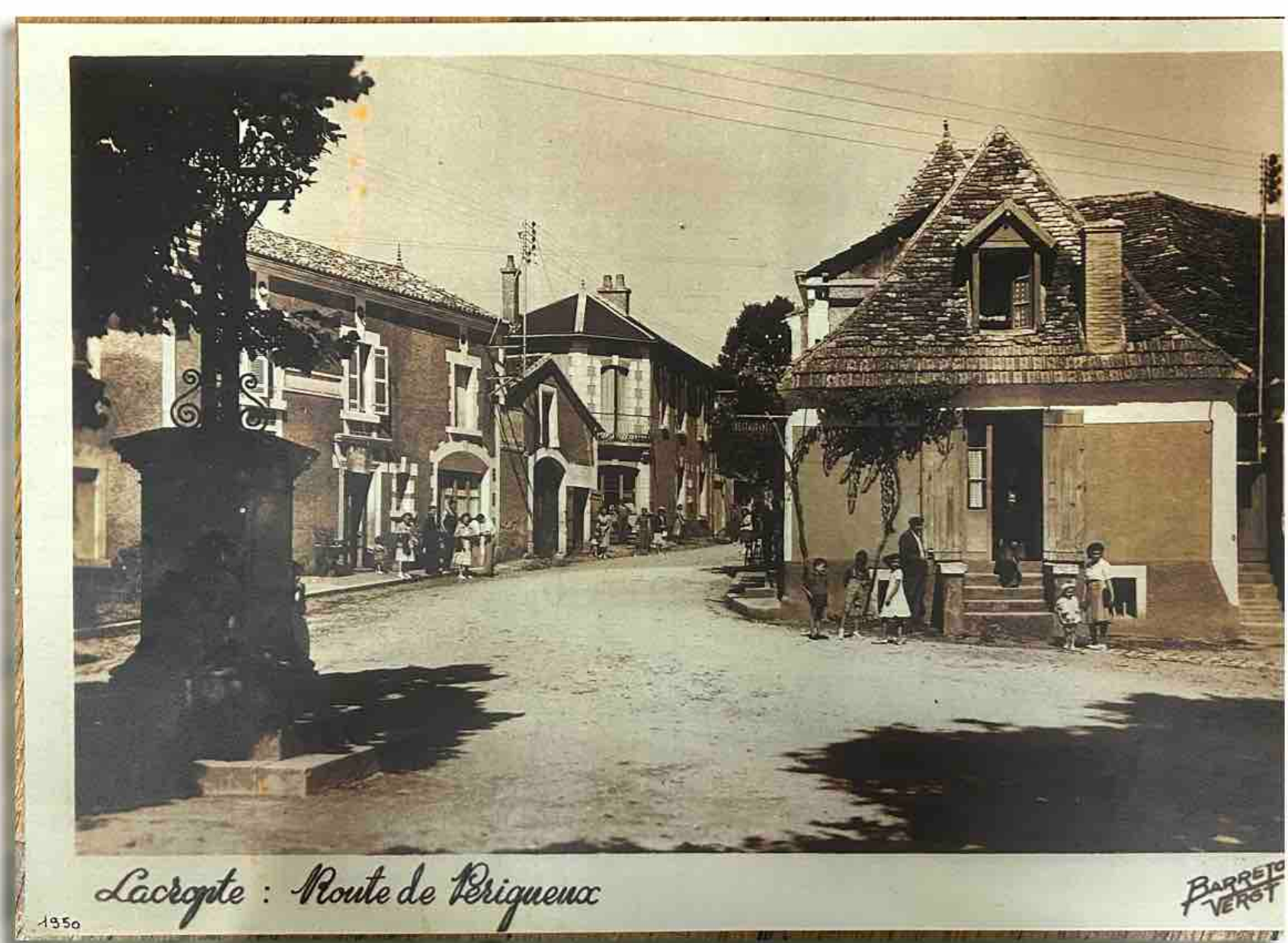


En effet, il est important de donner vie à notre bourg avec des commerces et le plus ancestral est bien la préparation du pain. Tous les matins sentir l'odeur de la baguette croustillante qui sort du four et qui incarne le savoir-faire du passé et nous plonge dans une douce nostalgie.

La boulangerie est un véritable art que nous devons réinstaller dans nos petits villages. Acheter son pain c'est la première étape d'un bon petit-déjeuner, d'un repas entre amis ou avec la famille. C'est le savoir-vivre que nous voulons défendre.

C'est un métier de l'ombre, pendant que les autres dorment, le boulanger pétrit le pain. Il est également un lien dans la vie locale. La boulangerie est un lieu de rencontre où les gens se croisent le matin, échangent quelques mots, prennent des nouvelles. Ainsi, un artisan boulanger rappelle l'importance du fait main, de la proximité et de la qualité.

Photographie du bourg de Lacropte dans les années 50 avec l'ancienne boulangerie.



Étude de projet de la nouvelle boulangerie.

Principaux travaux et achats 2024-2025

Tous les travaux ont pu être réalisés grâce aux subventions de :
l'État, le conseil départemental, le grand Périgueux, la région Nouvelle-Aquitaine, le pays de l'Isle, la MSA.
Nous les remercions vivement.

Local Communal: Maison Hérès

Prix d'achat de la maison : 75 000 €
Subvention pour l'achat de la maison : 18 750 €
Coût résiduel pour la Commune / 56 250 €

Coût des travaux estimés: environ 100 000 €
Subventions : 66 516 € (dont 52 125 du Grand Périgueux)
Coût résiduel pour la commune : 33 484€



L'extension de la mairie

Coût des travaux : 71 500 €
Subventions : 43 025 €
Coût résiduel pour la Commune : 28 475 €



La voirie

100 000 € ont été investis pour la rénovation de la voirie



L'Amicale Laïque

Repas du 31 décembre 2024 : une réussite !

Le réveillon du 31 décembre 2024 restera un très beau souvenir pour l'Amicale Laïque de Lacropte. Avec 140 invités, la salle a vibré toute la nuit dans une ambiance joyeuse et conviviale. Une belle entente entre les animateurs et le traiteur a fait de cette soirée une véritable réussite. Un grand merci à Dimitri et à Mtraiteur Boulazac, qui ont su régaler les papilles et faire danser les convives jusqu'à 4 heures du matin ! Un moment de fête, de partage et de bonne humeur qui restera dans les mémoires.

Un repas des voisins plus mitigé

Le repas des voisins, organisé au printemps, a rassemblé une soixantaine de personnes. Si l'échange autour de la table a été agréable, l'ambiance est restée plus calme cette année. Seulement une dizaine de personnes a prolongé la soirée pour participer à l'animation karaoké proposée par Ambiance Disco, que nous remercions pour leur présence et leur dynamisme. Un moment plus discret, mais toujours placé sous le signe de la convivialité.

Lacropte en Fête 2025 en perte de vitesse

L'édition 2025 de Lacropte en Fête a malheureusement connu une forte baisse de fréquentation. Ce manque de public a conduit à l'annulation du repas du samedi soir et du vide-grenier du dimanche, une décision difficile pour toute l'équipe de bénévoles. Malgré la déception, l'Amicale garde le souvenir de toutes les belles éditions passées et remercie les habitants qui ont soutenu l'événement au fil des années.

Une belle page se tourne pour l'Amicale

Des repas partagés, des fous rires, des moments de galère aussi... mais surtout beaucoup de bonheur et d'amitié. L'Amicale Laïque de Lacropte tourne une page avec émotion, en espérant que d'autres viendront écrire la suite. Depuis toujours, l'Amicale Laïque de Lacropte s'est donnée pour mission d'animer la commune et de favoriser le lien entre habitants. Mais les années passent, et l'énergie s'essouffle. Face à la baisse de participation et au renouvellement difficile des bénévoles, l'ensemble du bureau a pris la décision de passer le relais. Nous espérons qu'une nouvelle équipe, pleine d'idées et d'enthousiasme, saura redonner souffle et vitalité à nos rendez-vous festifs. Bien entendu, le bureau actuel se tient prêt à accompagner ses successeurs dans la transition et à partager son expérience dans un esprit de bienveillance et de continuité.

Merci à tous

L'Amicale Laïque adresse un immense merci à toutes les personnes qui ont participé, aidé, cuisiné, décoré, animé ou simplement ont été présentes au fil des années. Votre soutien et votre bonne humeur ont été le moteur de chaque événement. Le bureau vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en janvier 2026 pour l'Assemblée Générale, dans l'espoir d'y voir naître une

nouvelle équipe motivée prête à écrire la suite de l'aventure.

Le Président Salvator Ricotta



Lacropte au fil des Passions

À travers ces lignes, l'Association « Lacropte au Fil des Passions » vous propose un aperçu des temps forts de l'année 2025, ainsi que quelques pistes et réflexions sur ses activités à venir.

Le 15 mars, nous avons accueilli Clément Bouscarel, le célèbre paysan-conteur de Creysse en Quercy, pour une soirée chaleureuse et pleine de sagesse. Son art de l'oralité, porté par les sonorités occitanes, a enchanté les présents. Hélas, seule une quarantaine de participants ont répondu à l'invitation, laissant les organisateurs amers et déçus.

Le 24 mai, l'association a proposé une soirée dédiée à la musique irlandaise traditionnelle avec le groupe Skellig Irish, accueilli dans notre église transformée en auditorium. Malgré leur talent et un répertoire remarquable, la soirée n'a réuni qu'une soixantaine de spectateurs, majoritairement issus d'autres communes ou de nos propres familles.

Malgré tout, nous avons poursuivi le calendrier prévu avec le 07 Août une soirée inédite sur la chanson française animée par un artiste talentueux, auteur compositeur au parcours atypique, issu des Beaux Arts pour devenir concertiste passionné des scènes locales et nationales, Monsieur Xavier RENARD. Inutile de commenter le succès de la soirée, ailleurs il remplit les salles, chez nous à peine 30 personnes !

Face à une situation qui perdure, c'est avec regret que nous avons pris la décision d'annuler le spectacle de fin d'année. Le bénévolat associatif repose sur le temps, l'énergie et l'engagement de chacun. Organiser un spectacle est une aventure exigeante, qui à besoin de soutien et de relais. Sans les encouragements et la bienveillance du public rien n'est possible.

Pour autant nos clubs se sont maintenus en 2025, vous avez pu pratiquer l'Occitan, le Yoga, le Qi gong, la peinture, le tricot, la marche et des activités de belote et de jeux de société au sein du club seniors.



Nous vous rapellons que pour participer rien de plus simple, il suffit de s'adresser aux animateurs. La liste est consultable sur les programmes d'activités affichés en mairie, sur panneau pocket, à la bibliothèque ou sur Facebook. Le plus souvent l'adhésion annuelle suffit, sauf pour le Yoga ou une participation minime est demandée.

Vous pouvez également nous solliciter si vous souhaitez pratiquer une activité nouvelle ou créer un club ouvert à tous. Fidèle à sa vocation, l'Association est à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets.

L'assemblée générale de l'année 2025 sera importante pour l'avenir de notre association. Des choix devront être validés, et parmi eux, la cessation définitive des activités événementielles. Les clubs, eux, seront maintenus, soutenus et valorisés, dans un esprit associatif ouvert à chacun.

Comme l'an dernier, nous lançons un appel pour renforcer et renouveler notre équipe. Merci aux animateurs de clubs pour leur engagement et leur disponibilité, aux bénévoles fidèles, et à la Mairie pour son soutien, notamment la mise à disposition des locaux.

L' Association « Lacropte Au fil des Passions » vous souhaite, de très belles fêtes de fin d'année, de la santé et pleins de moments heureux pour 2026 !

Alain Célérier

L'association Loisirs et Patrimoine

En cette fin d'année 2025 nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre présence lors des différents événements que nous avons organisés. Votre convivialité a contribué à la réussite de ces manifestations, leur conférant une dimension familiale et bon enfant. En effet, il est important de souligner que la majorité des personnes présentes sont nos connaissances, nos voisins, nos amis.

Devant le franc succès des marchés gourmands organisés durant l'été 2024 et à la demande de certains habitants, nous avons remis en place, cette année, deux marchés. Un en Juin, l'autre en Août. Encore une fois vous avez répondu présents et la diversité des food trucks proposés (Burger, brasero, glaces roulées artisanales...) a contribué à la renommée de ces moments.

Outre la poursuite de projets déjà existants nous avons également à cœur d'en mettre en place un nouveau : nos premières «journées du patrimoine» qui ont eu lieu les 20 et 21 Septembre. Notre église a accueilli une exposition ainsi qu'un concert de harpe très apprécié. La salle du conseil s'est transformée en musée grâce au travail de Marie-Laure Marty, Fabienne et Jérôme Ladeuil que nous tenons à remercier tout particulièrement pour leur investissement.

Le dimanche 23 Novembre nous avons organisé notre deuxième marché de Noël qui a connu un vif succès auprès des habitants de la commune, venus en nombre découvrir les œuvres de nombreux artistes et artisans, lors de ce moment convivial et chaleureux. Nous tenons à remercier nos artistes de Lacropte pour leur fidèle participation et leur bonne humeur.

Pour terminer cette année 2025 en beauté l'association a organisée, pour la deuxième fois un concert de Noël et a accueilli la harpiste Sophie Bonduel qui nous a offert un moment magique et hors du temps.

Le bureau et la présidente
Montauriol Armelle



Le Club de Bonsaï

Le club de bonsaïs a pour objectif de mettre en avant et démocratiser l'art du bonsaï. De la plantation à l'entretien.

Le but premier est de transformer des variétés locales en mini arbres en pot à des fins aussi bien décoratives que de préservation d'espèces menacées. Nous nous réunissons un samedi par mois dans l'ancienne école dans le bourg du village.

En 2026 nous organisons également une exposition au sein du château de Biron où nous espérons vous rencontrer afin de partager avec vous un moment convivial autour de notre passion.



Le président, Bruno Faure.



L'Association de Chasse

Le grand gibier constitue un admirable patrimoine naturel dont toutes les espèces doivent être sauvegardées. La chasse, à qui incombe la régulation du gibier, doit donc maintenir dans nos forêts et nos plaines une vie animale aussi abondante et variée que possible. Elle doit également veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à la pérennité de la forêt et à ce que les légitimes intérêts des agriculteurs ne soient pas lésés. Compte tenu de ces impératifs, et au-delà des règlements que chacun a l'obligation de respecter, les chasseurs de grand gibier doivent orienter leur activité vers une véritable gestion des populations sauvages.

Outre les missions qui incombent à la société de chasse, un moment de convivialité est venu clôturer la saison de chasse 2024-2025, autour d'un repas qui a été partagé le 6 avril dernier avec les élus et habitants de la commune. Suite au succès de ce dernier nous vous invitons le dimanche 5 avril 2026.

Le président, Bruno Payement.



Rendez-vous en 2026

Janvier

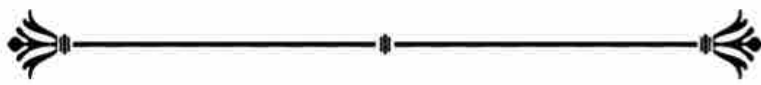
Samedi 10 janvier à 11:00 : Les vœux
du maire



Mars

Dimanche 15 mars : Premier tour des
élections municipales

Dimanche 22 mars : Deuxième tour des
élections municipales



Mai

Vendredi 8 mai à 9:30 : Cérémonie
commémorative

Février

Dimanche 22 février : Repas des
aînés



Avril

Dimanche 5 avril : Repas de chasse



Juin

Samedi 13 juin à partir de 18:00 :
Marché gourmand

Juillet

25 et 26 juillet : Lacropte en fête



Septembre

20 et 21 septembre : Journées du patrimoine

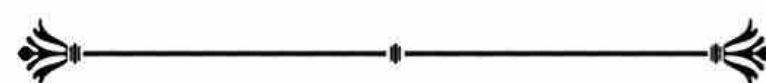


Novembre

22 novembre : Marché de Noël

Août

Jeudi 20 août à partir de 18:00 : Marché gourmand



Octobre



Décembre

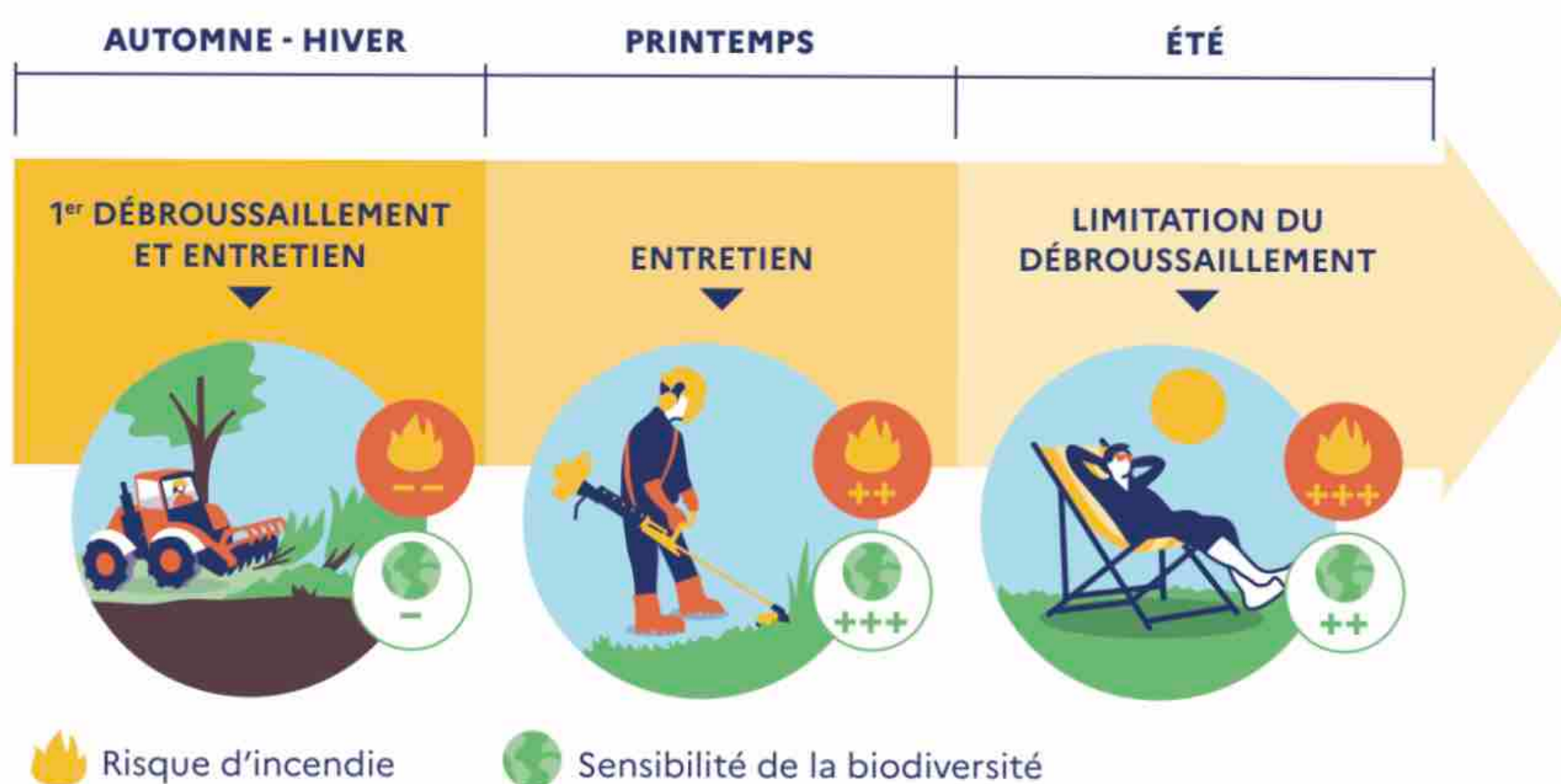
Gestion des déchets sur la commune

Le saviez-vous ?



des feux de forêt éclosent à moins de 50 mètres des habitations

Quelles sont les périodes recommandées pour débroussailler ?



Quelles conséquences si je ne débroussaille pas ?

- La mise en danger des personnes et la perte de biens
- Une amende administrative de 50€/m² non débroussaillé
- Des poursuites pénales
- Des répercussions sur le régime d'assurance

Où se renseigner ?

- En mairie
- Sur le site internet de la préfecture : www.dordogne.gouv.fr



Notre bibliothèque municipale

Quoi de mieux qu'un livre pour s'évader ou se distraire ?

Un grand merci à Sylvie Dauriac pour son accueil à la bibliothèque, ainsi qu'à Jean-Luc qui nous proposent un grand choix de livres avec plus de 1500 références. Du roman en passant par le policier ou encore la bande dessinée et la cuisine. À noter qu'il y a également un espace dédié à la littérature jeunesse.

De plus, notre bibliothèque est en partenariat avec celles de Vergt et de Périgueux afin de proposer encore d'avantage d'ouvrages à l'emprunt.

La bibliothèque offre un service gratuit, sans caution et sans limite de temps pour les ouvrages propres à notre bibliothèque.

Enfin, nous tenons à remercier tous les donateurs qui permettent d'agrandir notre collection de livres.



Les horaires

Tous les jeudis de 14h30 à 17h00

Le premier et le troisième samedi du mois de 9h30 à 11h30

La bibliothèque se situe à côté de la mairie.

OFFERT PAR VOTRE COLLECTIVITÉ



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store
ou AppGallery



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



La Salle Communale

	TARIF personnes de la commune			TARIF personnes extérieures de la commune		
	Hiver	Eté avec climatisation	Eté sans climatisation	Hiver	Eté avec climatisation	Eté sans climatisation
1 jour	220 €	220 €	190 €	380 €	380 €	350 €
2 jours	290 €	290 €	250 €	530 €	530 €	460 €
3 jours	415 €	415 €	310 €	605 €	605 €	500 €
4 jours	510 €	510 €	370 €	690 €	690 €	550 €
Forfait ménage : 140 €						
½ journée personnes extérieures à la commune : 190 € + 100 € ménage						
½ journée personnes de la commune : 110 € + 100 € ménage						
Tables rondes : 7 € la table – mange-debout : 5 €						

Modifications majeures du mode de scrutin pour les élections municipales de 2026

Dans les communes de moins de 1000 habitants le mode de scrutin avec panachage entraîne la nullité du bulletin de vote.

Nous rappelons que chaque propriétaire est responsable en cas de chute d'arbre sur les routes communales et les chemins ruraux. En cas de rupture de la fibre les dégâts peuvent ne pas être pris en charge par votre assurance.

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES ERRANTS OU DIVAGUANTS

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, hors de la propriété de son maître ou de son responsable et hors de la surveillance du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

Naissances

Apolline Mariana CHEVREUX le 12 avril

Julia Anna TIESSE le 13 septembre

Rémi René POMPOUGNAC le 12 novembre

Eléonore VINDERGER BAECHLE le 25 novembre

Iliano DEBLASI le 27 novembre

APRÈS PARUTION DU JOURNAL 2024

Eden PALMEIRA GANCHEV le 24 décembre

Mariages

Morgan Antoine DEBLASI et Angeline Amandine Apolline COEUILLET le 7 juin



Décès

Marie Lucette LAVERGNE le 19 mai

Francine Arlette BONVOISIN veuve MASSOUBRE le 19 juillet

Marie-France DEVAUX épouse LEROUEL le 9 septembre

À LA DEMANDE DES FAMILLES CERTAINS NOMS NE FIGURENT PAS SUR CETTE LISTE

TOUS LES SERVICES/COMMERCE DE VOTRE COMMUNE*

La Bibliothèque Municipale

Horaires d'ouverture :

Le jeudi de 14:30 à 17:00

Le 1er et 3ème Samedi du moins de 9:30 à 11:00

M.A.M «Les p'tits fermiers»

Maison d'assistantes maternelles

Contacts : mam.lesptitsfermiers@gmail.com

06.23.32.83.70

M.C.T Rénovation

Maçonnerie/Couverture/terrassement

Contact : 06.70.98.08.53

A.M.S 24

Travaux de menuiserie et aménagement

Contact : 06.59.91.05.91

Garage MF Performance

Contact : 06.46.88.60.77

Au Cl'Hair de l'Âme

Salon de coiffure

Contact : 06.86.62.45.13

Au Bonheur des Fauteuils

Tapisserie d'ameublement et réparation de mobilier

Contact : www.aubonheurdesfauteuils.fr

Établissement Pasquet

Grossiste en fruits et légumes

Contact : 05.53.06.70.23

Périgord fruit

Primeur

Contact : 05.53.35.50.50

A.T Cobra/ L.P.H

Fabrication et distribution de
produits pour l'industrie

Contact : 05.53.35.55.80

*si votre entreprise ne figure pas sur la liste merci de nous contacter afin que nous puissions rectifier cela dans le prochain numéro.

LA MAIRIE vous accueille

Le Mardi de 14 h à 17 h

Le Mercredi de 14 h à 15 h

Le Jeudi de 14 h à 17 h

Le Vendredi de 14 h à 17 h

Le Samedi de 9 h à 12 h

☎ : 05 53 06 72 46

Télécopie : 05 53 35 22 29

mail : mairie.lacropte@gmail.com

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE vous accueille les



Mardi : 14 h à 17 h

Mercredi : 14 h à 15 h

Jeudi : 14 h à 17 h

Vendredi : 14 h à 17 h

Le Samedi : 9 h à 12 h

☎ 05 53 06 70 20

Pour : Retraits et Dépôts d'espèces, de colis,

lettres recommandées, affranchissements

Achats de timbres, enveloppes et emballages